

Mesdames et messieurs les maires du département de l'Ardèche

Privas, le 24 juin 2015

Madame le maire, Monsieur le maire, Cher(e) collègue,

Le plan de réduction des dotations de l'Etat aux communes et intercommunalités prévoit une baisse de 15,7 milliards d'euros entre 2014 et 2017!

Si une grande journée nationale d'actions est prévue par l'AMF le samedi 19 septembre pour dénoncer le caractère insoutenable de cette baisse des ressources des communes et communautés, l'association souhaite d'ores et déjà alerter les pouvoirs publics et la population sur les conséquences que celle-ci aura sur le tissu économique local et les services à la population.

A cet effet, j'ai réuni les membres du conseil d'administration de notre association lundi 15 juin afin de discuter des modalités d'une mobilisation au niveau local avant l'été.

Vous trouverez ainsi en pièce jointe un communiqué, qui se veut pédagogique et accessible au plus grand nombre en vue d'une diffusion à l'ensemble de la population. Ce document a pour but d'expliquer les conséquences de cette baisse des recettes des collectivités, tout en rappelant le rôle essentiel de la commune auprès des habitants et en dénonçant les accusations de « mauvaise gestion financière » des élus locaux.

Vous êtes invités à diffuser le plus largement possible ce document auprès de votre population par tous les moyens jugés utiles (bulletins municipaux ou intercommunaux, tracts, affichages, mailing, site internet,...).

En parallèle, nous alerterons la presse locale de ces actions afin de relayer notre position et celle de l'AMF.

Pour rappel, <u>les communes et communautés qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à délibérer afin de soutenir les actions de l'AMF</u>. Vous trouverez en annexe la motion approuvée par notre conseil d'administration le 15 juin dernier qui inclut aussi la demande de maintien en l'état de la dotation du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, dotation qui représente près de 6 millions d'euros attribués chaque année aux communes et communautés ardéchoises.



Je vous demande de bien vouloir adresser vos délibérations au secrétariat de l'association afin que nous puissions les relayer auprès de l'Association nationale des Maires de France.

Le secrétariat reste bien sûr à votre disposition pour vous apporter davantage de renseignements concernant cette mobilisation nationale et cette grande campagne de sensibilisation.

Bien cordialement,

Le président

Maurice Weiss,

Maire de Saint Agrève